

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 13 mars 2017

Monsieur Pierre Méthé, Secrétaire par intérim de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2


Re: Dossier RDÉ R-3987-2016.
Cause tarifaire 2017-2018 de Gaz Métro.
Phase 1, sujets 2 et 3.
**Version révisée de la preuve de l'Association québécoise de lutte contre la
pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).**

Monsieur le Secrétaire par intérim,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la version révisée de la preuve de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* au présent dossier (Phase 1, sujets 2 et 3).

Les modifications sont toutes identifiées par un soulignement ou un trait vertical en marge droite. Il s'agit essentiellement d'ajouter certaines citations de Gaz Métro provenant du dossier R-3972-2016 et soutenant les positions que nous exprimons sur le sujet 2. De plus, notre recommandation sur ce sujet 2 a été précisée, des correctifs cléricaux ont été apportés au rapport de même que certains ajustements au texte. Enfin, nous tenons compte, dans les références, du remplacement par Gaz Métro, de sa pièce B-0058 par la pièce B-0069 (Gaz Métro-2, Document 2, sur le sujet 2).

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Monsieur le Secrétaire par intérim, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et
Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.